LYCÉE MARITIME
BOULOGNE-SUR-MER / LE PORTEL

PROGRAMME DE LA FORMATION RECYCLAGE MÉDICAL DE NIVEAU 1 RS5923

Objectifs

Révision des acquis, de la pratique, dans un objectif d'opérationnalité :

Etre capable d'assurer les premiers secours en équipe-mer, de veiller à l'hygiène et à la prévention des risques, de porter et organiser les soins à bord en étroite collaboration avec le médecin du CCMM lors de téléconsultations, de prendre en charge un blessé, un malade…

Consultation télémédicale en mer

Public et prérequis

Aptitude médicale reconnue par le SSGM

Etre titulaire de l'enseignement médical 1

Modalités techniques et pédagogiques

Supports et matériels utilisés : documents écrits ou informatiques ; enseignement théorique et exercices pratiques

Documents remis : Attestations

Intervenants : Marquise Secourisme – Service Santé des Gens de Mer

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : attestations STCW

Modalités d'évaluation : évaluation des acquis

Durée, effectifs par session, planning

Durée : 7 heures

Groupe de 12 stagiaires

Date : selon calendrier

Programme

PREMIERS SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1) : 4 heures

- la protection,
- l'alerte,
- l'obstruction brutale des voies aériennes,
- le saignement abondant,
- l'inconscience,
- l'arrêt cardiaque,
- les malaises,
- les plaies et traumatismes.

HYGIENE ET PREVENTION DES RISQUES (HPR) : 3 heures

HPR 1 – Prévention des risques professionnels maritimes

HPR 2 – Hygiène

HPR 3 – Prévention de risques spécifiques

Tarif et contacts

Le tarif de la formation s'élève à 140 euros.

- Disponibilité du planning de nos formations sur le site internet www.lyceemaritime-boulogne.com/formation-continue-adulte/planning
- Possibilité d'un parcours individualisé, devis possible
- Financement : CPF, employeur, personnel… Nous contacter pour plus de renseignements.
- Téléphone : 03.91.90.00.90
- Mel : fc-lycee-maritime-boulogne@developpement-durable.gouv.fr

Certificateurs : Ministère Chargé de la Mer
Date de certification : 1er janvier 2025

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Région Hauts-de-France
Cofinancé par l'Union européenne
apave BCS Certification